

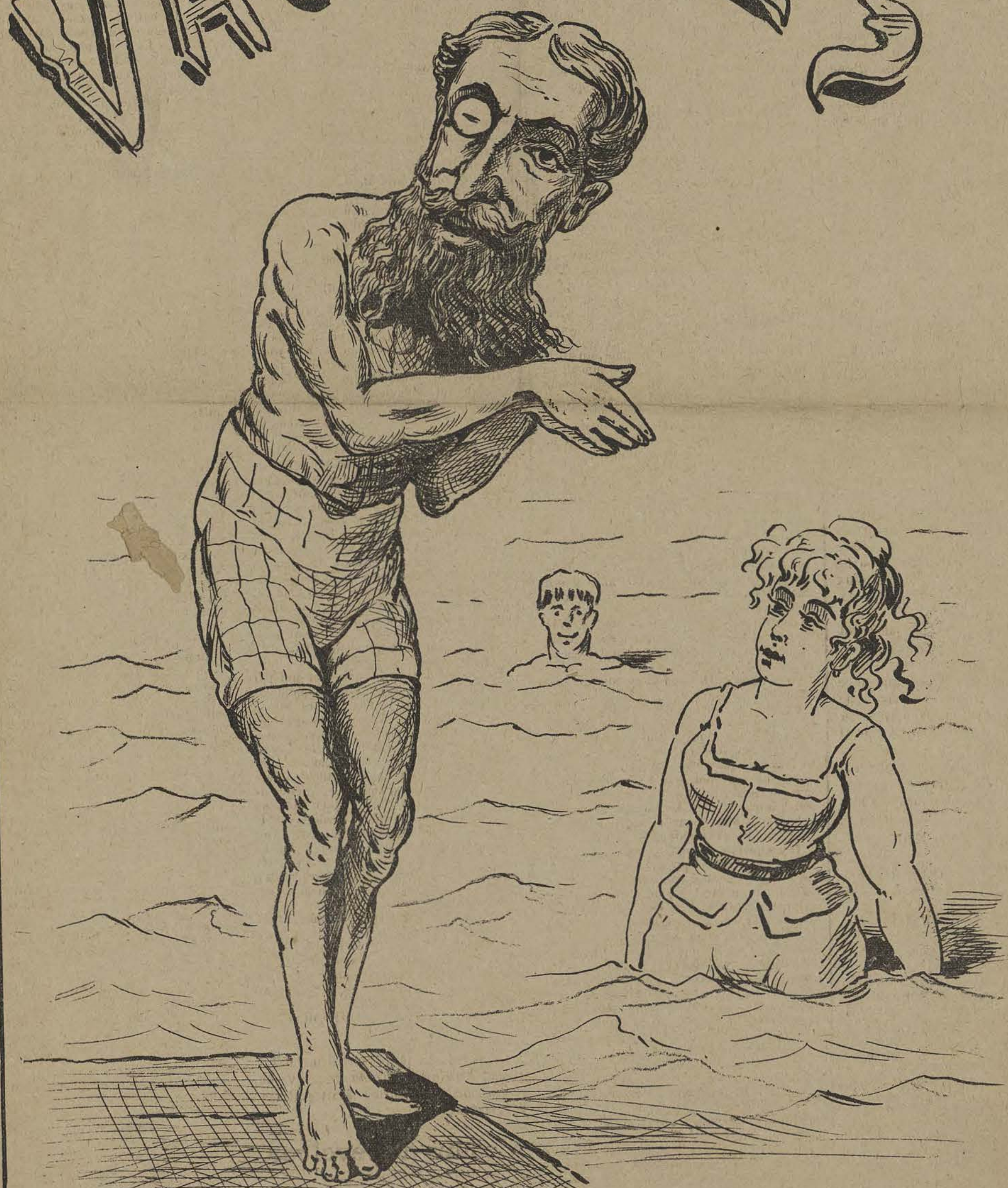
# LE FRONDEUR

15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS  
UN AN (5 F)  
BUREAU  
RUE DE  
L'ÉCRITURE

## VACANCES



Enfin ; Je vais pouvoir un peu me livrer à des occupations sérieuses



ABONNEMENT :  
Un an . . . . . fr. 7 00  
Francs par la Poste

Bureaux  
12 - Rue de l'Étuve - 12  
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne . . . . . fr. 50

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne . . . . . » 4 60  
Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## La farce du Congo.

On sait que c'est sous prétexte d'ouvrir de nouveaux débouchés aux produits de l'industrie nationale, que le roi et ses copains ont fondé la farce du Congo, au moyen de laquelle ils ont extorqué, dans les premiers temps où l'on a parlé de cette fumisterie, de fortes sommes au bon public, sous couleur de « souscription pour la civilisation de l'Afrique ».

Jusqu'à présent, les industriels et les commerçants belges ne s'étaient absolument pas aperçus que de nouveaux débouchés leur eussent été fournis.

Heureusement, le gouvernement du Congo vient de mettre fin à la longue attente de nos industriels, en publiant un arrêté interdisant, sous peine d'une amende de vingt-cinq mille francs, la vente des armes à feu dans toute l'étendue du territoire de l'Association dont le roi est le chef.

De plus, le même gouvernement introduit l'espionnage et la délation parmi les populations de l'Afrique, en promettant une récompense à tout individu qui dénoncera un négociant coupable d'avoir vendu des armes ou des munitions aux indigènes.

Voilà qui donne une jolie idée de l'amour extrême que les populations noires doivent éprouver pour ceux qui, sans aucun droit, se sont déclarés les maîtres de l'Afrique centrale.

Le gouvernement du Congo est tellement paternel qu'il n'ose permettre aux populations de l'Afrique de s'armer, de peur que les noirs ne se débarrassent d'un coup de toutes les bêtes féroces, en expédiant dans un autre monde les flibustiers qui les exploitent, en même temps qu'ils y expédient les lions et les rhinocéros.

Quant aux fabricants d'armes de Liège, qui étaient les seuls fournisseurs d'armes des nègres du Congo, ils doivent être édifiés sur la façon dont notre bien-aimé souverain entend procurer de nouveaux débouchés à l'industrie belge — en fermant ceux qui existent.

C'est par milliers que Liège fabriquait chaque année des armes pour les nègres. C'est donc, pour nos armuriers — qui sont là à avoir assez de besogne en ce moment — une nouvelle diminution de salaire en perspective, qu'ils doivent au gouvernement du Congo, dont Léopold II est le chef.

Il est vrai que, comme cette diminution n'empêchera pas Sa Majesté de toucher chaque année quelques millions de liste civile, il importe peu que les armuriers de Liège soient dans la misère.

Sa Majesté s'en f... .

CLAPETTE.

## A coups de fronde.

Comme il est désormais prouvé que, dans le ressort de la cour d'appel de Liège, le délit de port de faux nom — qui a cependant valu, dernièrement, une quinzaine de jours de prison à deux ouvriers socialistes à Bruxelles — n'existe plus, notre rédacteur en chef, qui voyage en ce moment en Ardenne, a cru pouvoir, lui aussi, emprunter les noms de quelques personnes connues.

A. Durbuy, il s'est présenté sous le nom de M. Pety de Thozée — nom qui, à vrai dire, n'est celui de personne.

A Laroche, il s'est fait inscrire sous le nom de M. d'Andrimont, sénateur.

Enfin, à Rochefort, où il doit se rendre demain, il compte emprunter le nom d'un conseiller à la cour, celui de M. Sivilie, par exemple; il espère même, pouvoir visiter les grottes sans payer — quitte à faire envoyer la note à l'honorable conseiller dont il aura pris le nom.

Ce que fait là notre rédacteur en chef, n'est peut-être pas très délicat, mais, pour le moment, c'est assurément ce qu'il y a de mieux porté.

## FARCES AMÈRES.

L'Idéal de Coralie.

— Tiens, Octave ! Bonjour, mon vieux.  
— Bonjour.  
— Tu vas bien ?  
— Oui.  
— Et Coralie ?  
— Je ne sais pas.  
— Comment ! tu ne sais pas ?

« Celui qui écrit ces lignes », et qui avait aperçu à la terrasse d'un café son ami Octave, l'avait accosté et lui avait demandé, conformément aux prescriptions de la plus élémentaire politesse, 1<sup>o</sup> de ses nouvelles, 2<sup>o</sup> des nouvelles de sa maîtresse Coralie, une maîtresse déjà ancienne, et très aimée, ne put, à cet aveu de l'ignorance du dit Octave, relativement à la santé de la dite Coralie, réprimer un mouvement qu'il était impossible de motiver autrement que par une vive surprise.

Alors Octave, d'une voix sombrée, l'air lugubre comme un collatéral déshérité :

— J'ai lâché Coralie !  
— Allons donc ! fis-je.  
— Oui, fit-il.  
— C'est épatant !  
— C'est comme ça.

C'était épatant, en effet. Je le répète : il y avait longtemps déjà que durait cette liaison, ce collage, comme nous disons, nous autres modernes, entre Octave et Coralie, Octave aimait beaucoup Coralie. Il était très satisfait d'elle. Or, il avait toutes les chances possibles de la garder. C'est un beau garçon, aimable, spirituel à son aise, fin comme un cheveu; il a beaucoup pratiqué les femmes, il les connaît à fond; c'est, en matière de femmes, un dilettante, si l'on peut dire. Il sait comment on prend et l'on mène ces jolis petits animaux capricieux. Nul plus que lui n'est apte à détourner de son front les accidents cornus qui menacent tout homme en possession de femme, légitime ou non. Tout cela explique mon étonnement. Après un silence :

— Assieds-toi, dit Octave.  
Je m'assis.

— Prends un bock.

J'en demandai un. Quand je l'eus, Octave, après avoir un brin ruminé son discours, s'exprima en ces termes :

— Je dis que j'ai lâché Coralie : c'est une façon de parler. Il ne faut pas inférer de là que je me suis plu à rompre une liaison dont j'étais las. Point. J'ai lâché ma maîtresse, non de mon plein gré, mais à ce forcé et contraint — malgré moi — *invitus*. Vois en moi un vaincu, un homme qui a constaté, reconnu son impuissance, et qui a renoncé à la lutte.

— Comment, Octave, tu as constaté ton impuissance ?

— Morale ! Voici ce qui m'est arrivé. Tu sais combien Coralie m'était chère. Elle était celle avec qui j'avais l'habitude de dormir — ce qui est énorme. Tu l'as connue, tu sais donc ce qu'elle était — c'est encore hélas ! mais plus pour moi — une jolie fille, d'humeur agréable, point sottée, pas trop dépendante; bref, l'idéal de la maîtresse. Je tenais beaucoup à elle; pour mieux dire : je lui étais réellement très attaché.

Il y a quelque temps, je remarquai chez elle un changement qui ne laissa pas de me préoccuper. Coralie qui était gaie, insouciant, d'un naturel enjoué, devint mélancolique, nerveuse, bizarre. Elle avait des caprices, et, ces caprices exaucés, n'était pas satisfaite. Elle voulait une chose, je la lui donnais, elle n'en voulait plus. « Diable ! » me dis-je. Symptôme plus grave : elle commença à s'apercevoir que je n'étais point parfait, que j'avais tel et tel défaut, et à me mécaniser, non-seulement en tête-à-tête, mais devant le monde. Je continuai à me dire : « Diable ! diable ! » et je me promis d'ouvrir l'œil et de lutter.

Car ces symptômes étaient nets. Je connais les femmes; je ne m'y trompai point. A n'en pas douter, Coralie avait un béguin. Elle avait vu quelqu'un, qui avait produit sur elle une impression. De là ses réveries, ses tristesses. Evidemment, elle songeait à quelque beau ténébreux, elle me comparait intérieurement à lui, à cet idéal amant, et la comparaison n'était pas à mon avantage.

Ces réflexions m'embêtèrent. Mais je ne perdis point courage. Ma résolution fut bientôt prise. Attendre qu'un nouvel indice me révélât l'être mystérieux secrètement adoré par Coralie. Mon rival une fois connu, le reste ne m'inquiétait guère. Faire revenir Coralie sur son compte, le ridiculiser, le perdre dans son esprit, ce serait pour

moi l'affaire de quelques jours. Je connais les femmes, je sais comment on les mène.

Le temps passa. L'humeur de Coralie ne se rassérénait pas et nul indice ne me mettait sur la piste de l'inconnu. Je commençais à croire que j'avais erré, fait fausse route, attribué à ses nervosités, aux modifications de son caractère une cause inexacte. Un soir — soir à jamais fatal, qui me dessilla les yeux, comme on dit dans les tragédies — Coralie et moi nous nous promenions, elle toujours *choue*, moi toujours anxieux. Nous passons devant un café-concert. Je lui propose — c'est moi qui lui propose — d'y entrer. Elle accepte. Sans enthousiasme. L'air indifférent. Nous entrons. Nous entendons une série d'inepties et de sentimentalités à faire pleurer de dégoût. Elle ne bougeait pas, semblait s'ennuyer ferme, comme moi. Tout à coup, dans le cadre où l'on affiche, au fur et à mesure, les noms des « artistes » qui vont chanter, paraît un nom de moi inconnu : PITANCHARD. A la lecture de ce nom, Coralie ne peut réprimer un léger tressaillement... Je le remarque et m'en étonne. Un mouvement nerveux, sans doute... Pitanchard entre en scène. Un monstre. Hideux, stupide, l'œil rond et glauque, des lèvres en rebord de pot-de-chambre, au lieu de nez un pif... Et des gestes, et une voix ! Inénarrable à force d'être horrible. Il chantait ou plutôt il expectorait une insanité dégoûtante, je ne sais quelle histoire de pochard :

Je suis complètement paf;  
C'est d'avoir bu, c'est d'avoir bu...  
Je suis complètement paf;  
C'est d'avoir bu d'eau d'aff!

En gloussant ce charmant refrain, le misérable titubait, imitant les hoquets d'un ivrogne... Ah ! mon bon, si tu avais vu Coralie ! Un hippopotame aurait vomit. Elle ? Transfigurée, extasiée ! Elle s'était redressée, ses yeux brillaient, sa bouche s'entr'ouvrait, humide, elle avait du rose aux pommettes. Elle était suspendue aux lèvres pot-de-chambresques de Pitanchard ! Elle buvait, elle buvait les paroles de cet idiot. Il n'y avait pas à en douter : l'idéal de Coralie, l'homme qui hantait ses rêves, mon rival, c'était Pitanchard. Lorsque j'eus fait cette découverte vraiment inattendue, je me rappelai — dernier déchirement du voile — que peut de temps avant ce changement d'humeur qui m'avait frappé, Coralie, un soir, était sortie avec une amie et qu'en rentrant, elle m'avait dit qu'elles avaient passé dix minutes au café-concert. Je lui avais demandé si elle s'était amusée. Elle m'avait répondu : « Pas du tout. C'est stupide ! » J'aurais dû me méfier. Ce soir-là, elle avait vu Pitanchard — elle avait reçu le coup de foudre stendhalien... Tout cela était clair, patent.

Tu comprends maintenant, pour moi j'ai lâché Coralie. J'ai senti la lutte impossible. Que voulais-tu que je fisse contre Pitanchard ? Combattre Adonis, essayer de vaincre don Juan, cela peut s'entreprendre. On peut insinuer qu'Adonis fait des calembours dans l'intimité, que les pieds de don Juan exhalent une odeur fétide... Mais contre Pitanchard, qu'inventer, qu'imaginer ? Comment rabaisser ce qui est le plus bas possible dans l'échelle amoureuse ? Il n'y a qu'un parti à prendre : battre en retraite et laisser le champ libre à Pitanchard. C'est ce que je fis — et il n'y avait pas autre chose à faire. — Un autre bock ?

— Volontiers, dis-je. Et... tu n'en as pas de nouvelles ?

— De Coralie ? Si. Tout de même. Elle est avec Pitanchard. Mais — je les ai aperçus l'autre jour à une fête foraine où il avait eu l'imprudence de la mener — et je crois bien qu'elle va le tromper avec un pitre qui reçoit des coups de pied au cul avec une grâce irrésistible.

GRAMONT.

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an au *Frondeur* recevront gratuitement le journal jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

## A coups de revolver.

Il faut avouer, franchement, que nous commençons à nous américaniser d'une façon excessive. Il ne se passe pas de jour qu'un fidèle amant ne casse quelque peu la tête de sa bien-aimée à coup de pistolet, sous prétexte que la belle lui a fait ce que, dans le grand monde, on appelle maintenant le *coup du conseiller*. D'autres fois — plus fréquemment, même — c'est une douce

et innocente jeune fille qui a logé une ou deux balles de revolver dans la tête du monsieur qu'elle honorait de ses faveurs.

Pas n'est besoin de rappeler l'affaire du médecin, pris naguère pour cible en pleine ville de Liège, pas plus que celle de ce jeune marseillais fusillant à bout portant une jeune actrice qui lui préférait un Monsieur sérieux; ces choses là se passent chaque jour et deviennent même banales, tant elles sont fréquentes.

Aussi il serait temps que l'on enrayât sérieusement cette fureur de coups de pistolet pour en revenir aux bonnes traditions du bon vieux temps.

Jadis, en effet, quand une jeune personne avait des malheurs en amour, elle allait acheter pour deux sous de braise; puis elle rentrait chez elle, s'entourait de tous les souvenirs laissés par l'infidèle — c'était parfois une pipe culottée ou une blague en croustouche — puis elle allumait un réchaud et s'endormait du dernier sommeil, en soupirant l'air de valse que l'orchestre jouait le soir où l'on dansa pour la première fois « avec lui ».

Les faits divers racontaient l'événement sur le mode mineur; les poètes lugubres brodaient sur ce canevas sentimental une romance mélancolique dans le style du *bouquet de violettes* et de *l'hirondelle est partie!* et l'aventure de la pauvre délaissée faisait souvent perler une larme sous la paupière de la jeune fille candide, qui travaillait en rêvant d'amour — ou de bijoux.

Parfois aussi, très souvent même, un voisin de la délaissée — un voisin jeune et pas mal tourné — voyant un filet de larmes s'échapper de la chambre de sa voisine, enfonçait la porte, sauvait la malheureuse enfant et lui prouvait, par A plus B, que l'infidèle n'était pas digne d'un aussi grand sacrifice; la jeune fille se laissait convaincre, et, vaincue par l'émotion — elle tombait dans les bras de son sauveur.

Quand c'était, au contraire, la jeune fille qui plantait à son bien-aimé, l'affaire se passait encore plus tranquillement. La fillette renvoyait, purement et simplement son amant brûler ailleurs, et racontait ensuite, avec force éclats de rire, à ses bonnes amies, que « ce grand dadaï de Jules avait fait une bien bonne tête » en la voyant au bras d'un autre; si l'amant délaissé se fâchait, s'il faisait « une scène » toute la galerie riait à se tordre et quand, par extraordinaire, il s'oubliait jusqu'à vouloir administrer une raclée à son ex-amie, tout le monde trouvait cette violence inqualifiable et on traitait de malotru l'amant lâché et pas content.

\*\*\*

Aujourd'hui, au contraire, dès qu'il s'agit d'amourettes, toutes les violences paraissent admissibles.

Si vous avez le malheur de quitter votre belle avant que celle-ci ne soit fatiguée de vous, la jeune fille se transforme en tigresse; elle entre chez l'armurier, demande un joli petit revolver à six coups, « pour tuer les moineaux » et vient vous cracher son mépris — et ses six balles 7 millimètres — à la face.

Traduite devant la cour d'assises ou même devant le tribunal correctionnel, avec tous les égards dus à son sexe, la jeune personne est acquittée — haut la main — avec les félicitations du tribunal. Quant à vous, qui êtes déjà assez abimé par les balles, vous l'êtes encore plus par l'avocat, qui, oubliant un instant qu'il a aussi lâché pas mal de *donzelles*, flétrit avec une mâle éloquence, l'infâme séducteur, le lâche qui a abusé de la candeur d'une piqueuse de bottines âgée à peine de quarante-trois ans. On fait une ovation à votre *victime* et le public vous hue à la sortie de l'audience.

De même l'amant trompé ou lâché, au lieu de dévorer son chagrin, comme cela se faisait jadis, en consommant force liqueurs et en prenant une autre maîtresse, saute sur son bon revolver et vient exécuter son infidèle. S'il est adroit, il affectera ensuite de vouloir en finir avec la vie — en se blessant légèrement à l'épaule — et il sera sûr de son affaire. Le jury, attendri par tant de courage, l'acquittera avec enthousiasme et les femmes — qui aiment souvent les natures violentes — lui procureront plus de bonnes fortunes qu'il n'en pourra supporter en restant valide.

Franchement — nous le répétons — il est grand temps d'en finir avec toutes ces violences et de ne plus faire d'une scène de carnage le dénoûment obligé de toute amourette. Naguère, c'était le vitriol qui terminait toutes les intrigues amoureuses. Aujourd'hui, c'est le revolver qui tient la corde. Pour peu que cela continue, chaque



amourette pourra compter pour une dangereuse campagne, et, hommes et femmes, afin d'échapper au danger d'être fusillé à bout portant, n'iront plus à un rendez-vous que bardés de fer, cuirassés et la visière baissée — ce qui, on en conviendra, sera bien gênant dans certaines circonstances.

CLAPETTE.

## Déplacements et villégiature.

M. le lieutenant colonel Wauters, chef de l'état-major, du général-major commandant en chef la garde-civique de la ville de Liège, chez M. le maréchal de Molkte, à Berlin.  
M. le docteur S... à l'île de Weight.  
M. Jules de Thier, homme de lettres, au Pavillon de Flore.  
M. le conseiller Beckers, à Longdoz.  
M. Emile Dupont, représentant, à Lourdes.  
M. Charles Masson, homme politique (?) à Rocour (hôtel des quatre vents).  
M. Clapette, à Darbuy les-Bains.  
M. le notaire Kepenne, à Odeur.  
M. Ziane, échevin, à Ostende.  
M. Micha, id. id.  
M. Warnant, id. id.  
M. Renkin, id. à Paris (palais de l'Académie).  
M. Gérôme, professeur au Conservatoire, à Hasselt.  
M. Hasseneur, professeur au Conservatoire, à Hasselt.  
La comtesse Adèle, dans le pays où fleurit l'orange et où mûrissent les oranges.  
M. X... conseiller à la Cour d'appel, à Angleur (chez M. le bourgmestre, incognito).

## A ANVERS.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je ne crois pas inutile de signaler à vos lecteurs la mesure anti-démocratique prise par l'édilité anversoise, qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, fait percevoir une taxe d'un franc à l'entrée des musées de peinture et réclame la même taxe aux visiteurs du musée Plantin.

Cette innovation coïncidant avec l'ouverture de l'exposition, dénote chez les administrateurs anversoises un esprit de mercantilisme qui les met du coup au rang de leurs voisins de la collégiale. Ceux-ci, vous le savez, se créent de grosses prébendes en montrant les chefs d'œuvres dont la garde leur est confiée.

Il me souvient cependant que ces derniers ont eu déjà maille à partir avec ces mêmes édiles, qui les imitent aujourd'hui, en empiétant le système.

On ne pourrait, Monsieur le rédacteur, assez protester, me paraît-il, contre... soyons poli... de pareilles mesquineries.

Les musées sont créés au moyen des deniers publics et pour le public qu'ils sont appelés à instruire, à initier aux beautés de l'art, et les autorités ne peuvent, sous aucun prétexte, en limiter l'accès.

L'instar de Paris, tant décrié naguère, trouverait ici sa pleine application. Chez nos voisins du midi on pratique l'hospitalité artistique d'une manière bien plus large ; tous les musées, tous les monuments sont continuellement et gratuitement ouverts à quiconque désire les visiter.

Anvers se pique, avec raison du reste, d'être une ville artistique, mais pour peu qu'elle maintienne pendant quelque temps encore le joli système de vulgarisation artistique dont je vous entretiens, elle ne pourra plus conserver qu'un seul qualificatif, et certes, grâce à ses édiles, elle ne l'aura pas volé : c'est celui de métropole commerciale.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations cordiales.

UN LECTEUR.

Il est à peine besoin de dire que nous sommes absolument de l'avis de notre honorable correspondant. Nous avons déjà regu, au sujet de l'exploitation des étrangers dans la bonne ville d'Anvers, de nombreuses lettres, que l'abondance des matières nous a empêché de publier, mais qui prouvent toutes que l'hospitalité que l'on reçoit à Anvers n'a absolument rien d'écoissais.

## Une question à M. Micha.

On sait que le Conseil communal et le Conseil provincial de Liège ont voté un crédit destiné à être réparti en subsides entre un certain nombre d'ouvriers qui se rendront à l'exposition d'Anvers pour y étudier les progrès accomplis dans leurs métiers respectifs.

Or, on nous affirme que M. Micha échevin de l'instruction publique, aurait, de sa propre autorité, distrait quelques centaines de francs de ce crédit pour l'accorder, à titre de subside, à une société de jeunes filles dont il est président d'honneur et qui se rendait, non seulement à Anvers, mais aussi à Bruxelles et à Gand.

Si M. Micha a réellement posé cet acte, il a absolument outrepassé ses droits. Le cré-

dit a été voté par le Conseil communal comme par le Conseil provincial uniquement pour permettre à de véritables ouvriers de se perfectionner dans leur état en visitant l'exposition et non pour aider des jeunes filles — dont un assez grand nombre ne sont du reste, pas des ouvrières — d'aller faire des voyages d'agrément.

L'honorable échevin serait bien gentil s'il voulait nous donner quelques explications à ce sujet.

## PUBLICITE

Aux négociants, restaurateurs etc.

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Frondeur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Étuve, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Frondeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collection. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Frondeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le jeudi soir au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

## La facture

Comédie en dix-neuf promenades

Avec un prologue.

PROLOGUE

DANS LE MAGASIN.

LE COMMIS. — C'est trois francs quinze. Si madame veut passer à la caisse (*élevant la voix*) : Trois francs quinze !

L'ACHETEUSE. — Seriez-vous assez aimable pour me faire envoyer ce petit paquet ? Vous mettriez la facture avec.

LE COMMIS, avec le sourire de l'emploi. — Comme il plaira à madame.

L'ACHETEUSE. — Je l'aurai ce soir, sans faute ?

LE COMMIS. — Sans faute.

I

— Madame X... ?  
— C'est ici.  
— Je lui apporte ce paquet.  
— Vous avez été assez long. Madame est furieuse.

— Je n'ai pourtant pas perdu de temps. Si vous voulez présenter ma facture ?  
— Oh ! pas maintenant ; nous sommes trop occupés. Venez demain.

II

— Vous désirez, monsieur ?  
— C'est moi qui reviens...  
— Pourquoi donc ?  
— Pour cette petite note.  
— Vous n'avez pas de chance, madame sort à l'instant.  
— Allons, bon !  
— Mais aussi, comment venir dans l'après-midi.

III

— Mademoiselle...  
— Ah ! je vous remets, cette fois. Vous venez...  
— Pour la...  
— La petite note.  
— Justement.  
— Est-ce que je ne vous ai pas dit que madame n'est jamais chez elle dans la soirée ? Il faudrait passer le matin sur les dix heures.

— Ça ne sera pas commode. Enfin !

IV

— Ah ! c'est encore vous.  
— C'est encore moi. Vous m'avez dit...  
— De venir à dix heures. Vous venez à dix heures un quart !

V

— Madame X...  
— C'est moi.  
— Ah ! enfin. J'ai à vous remettre...  
— Une facture. Donnez, j'examinerai cela. (*La dame disparaît*).

VI

— C'est pour cette facture, madame.  
— Laquelle ? Ah ! j'y suis. Je n'ai pas eu le temps d'y jeter les yeux. Mais je vais voir. (*Allant prendre la note*). Nous disons trois francs quinze... Mais, pardon, il y a une erreur.  
— Une erreur ! du tout. C'est bien ici...  
— J'entends une erreur de chiffres. Je suis sûr que l'objet en question n'était que de trois francs.  
— Je crois que madame...  
— Mon ami, priez votre patron de consulter ses livres. Je vous rends votre acquit.

VII

— Comment ! encore trois francs quinze ! j'avais pourtant demandé qu'on voulût bien vérifier.

— On l'a fait, madame.  
— Ce n'est pas possible. Reprenez la facture, je passerai moi-même à votre magasin.

VIII

— Ah ! oui, je voulais passer moi-même au magasin ; mais je vais si rarement de ce côté-là... combien vous dois-je ?  
— Trois francs quinze.  
— Est-ce que vous avez une autre course à faire ?  
— Oui.  
— Ayez donc l'obligeance de monter en repassant ; j'aurai votre argent.

IX

— Madame prend sa douche.

X

— Madame est avec son coiffeur.

XI

— Madame s'habille.

XII

Madame se déshabille.

XIII

— Madame est au lit.

XIV

— Encore cette facture !  
— Dame, voilà déjà treize fois depuis six mois...  
— Il suffit. Avez-vous la monnaie de cinquante francs ?  
— Non, madame.  
— Alors il faudra revenir.

XV

— Dites-moi, concierge, il n'y a donc personne chez madame X... ? Je carillonne depuis une heure à sa porte.  
— Vous auriez pu carillonner jusqu'à demain. Elle est à la campagne depuis huit jours.

XVI

— Madame X... n'est pas de retour ?  
— Non, monsieur.

XVII

— Madame X... ?  
— Elle est toujours à la campagne.

XVIII

— Qu'est-ce que vous me réclamez ?  
— Trois francs quinze.  
— Est-ce que je n'ai pas payé cela avant mon départ ? Mais si, j'ai dû payer cela.  
— Je puis vous assurer, madame...  
— Ça ne me suffit pas. Il y a trois ans le boucher de ma mère lui a bien présenté deux fois la même note... Vous comprenez, vous venez au bout de huit mois ! On n'attend pas huit mois pour présenter une note.  
— Mais madame...  
— C'est bon, allez. Je vérifierai mon livre de dépenses. On a bien tort de ne pas conserver tous ses reçus !

XIX

— Comment, toujours cette facture ! Voilà qui est incroyable ! Mais c'est une persécution !  
— Madame, c'est la dix-neuvième fois...  
— Vous êtes un impertinent ! Ne voilà-t-il pas une belle affaire pour trois francs quinze. Tenez, les voilà, vos trois francs quinze. Non, je n'ai que deux francs quatre-vingt-dix. N'importe, nous ne sommes pas à vingt-cinq centimes près. Tenez, et ne remettez jamais les pieds chez moi. Je n'oublierai pas les procédés de votre maison.

PAUL PARFAIT.

## Boîte aux lettres.

Liège, 14 août 1885.

A Monsieur le rédacteur en chef du journal *Le Frondeur*.

Monsieur,

Vous nous obligeriez beaucoup en voulant bien reproduire dans votre estimable journal la pétition suivante que nous venons d'adresser au Conseil communal :

Au Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville de Liège.

Messieurs,

Les soussignés, maîtres-maçons et entrepreneurs, viennent, par la présente, protester contre un état de choses qui, si cela continue, n'auront plus rien à faire chez les particuliers, c'est-à-dire que l'Administration des travaux publics se permet, après avoir exécuté les travaux d'extérieur, de faire en même temps les travaux à l'intérieur des habitations — nous avons à ce sujet plusieurs preuves à l'appui, d'abord rue Saint-Gilles, rue Sainte-Marguerite, quartier d'Outre-Meuse, etc., etc. — ce qui, nous semble-t-il, ne peut pas exister, si l'on veut bien respecter l'autonomie des entrepreneurs particuliers.

C'est dans ce but, Messieurs, que nous vous adressons cette réclamation pour faire cesser cette spéculation, qui porte une atteinte grave à nos intérêts les plus chers.

Dans l'espoir que vous daignerez prendre notre réclamation en sérieuse considération, recevez, Messieurs, l'expression de nos sentiments bien dévoués.

Joseph Jadot, maître-maçon ;  
Jacques Levaux, id. ; Victor Waaler, id. ; Joseph Philippart, id. ; Eugène Collette, id. ; Louis Werson, id. ; Ad. Cornet, id. ; G. Fagard, id. ; Joseph Deur, id. ; G. Demany, id.

## Théâtre Royal.

Nous apprenons que M. Verellen, l'actif directeur du Théâtre royal, a définitivement renoncé à la *Fille du Diable*, la féerie annoncée pour la réouverture. Cette pièce, dont le succès eut été très douteux, sera remplacée par les *Bibelots du Diable*. Cette dernière fut jouée à Liège en 1863 (il y aura donc 23 ans) et la moyenne des recettes atteignit 2400 fr. soit un total de 72,000 fr. pour le moins, joli denier, surtout à cette époque. C'est d'ailleurs la meilleure féerie qu'on ait écrite depuis 30 ans.

On travaille en ce moment au matériel et aux costumes à Paris. Ce matériel et ces costumes seront tout neufs et très luxueux. C'est Liège qui jouira de la première. A l'heure présente, Lyon, Rouen et Reims ont déjà traité pour jouer la pièce après Liège.

Nous pouvons déjà communiquer à nos lecteurs les noms des principaux sujets engagés pour cette féerie.

Il y a d'abord, M<sup>lle</sup> Jeanne Théol des Bouffes parisiens, où elle a joué la *Mascotte* (rôle de Bettina) 300 fois. C'est à M<sup>lle</sup> Théol, d'ailleurs, que l'on confie généralement le rôle principal dans les grandes féeries du Châtelet.

Viennent ensuite : M<sup>mes</sup> Gabrielle Chalons qui chanta il y a quelque temps en représentation à Liège, dans *La femme à papa* et y obtint un immense succès. Cette artiste appartient au Théâtre des Variétés et y double Judic ;

Teny Godard (soubrette du théâtre Cluny ; Dirty et Syvi du Théâtre des Nations ; Lérard du Théâtre des Nations ; Vivier et d'Anjou deux vieilles connaissances du public liégeois.

Le ballet se composera de 30 danseuses plus les petites sœurs Edith.

Enfin M. Verellen compte pouvoir traiter sous peu avec plusieurs excentricités parisiennes.

Si, à toutes ces attractions, M. Verellen peut ajouter la lumière électrique, la saison prochaine commencera d'une façon exceptionnellement brillante.

## Hôtel de l'Ourthe

A DURBUY

Belle situation aux bords de la rivière, promenade pittoresque. — Prix modérés. — Arrangements pour familles.

GRAND ÉTABLISSEMENT

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

en face du croisement du tram (Bégards)

CONCERT de SYMPHONIE

Direction V. Daloz

Les dimanche, lundi et jeudi de chaque semaine, à 8 heures du soir.

Entrée libre. — Splendide jardin.

vins, Bières et Liqueurs de premier choix.

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.

RASSENFOSSÉ-BROUET

26, rue Vinave-d'Ile, 26

Services de table. — Nouveautés. — Orfèvrerie Christoffe.

## Gros lot de 25,000 fr.

AU TIRAGE DU 25 AOÛT 1885.

BRUXELLES 1879

6 tirages par an. Ces titres sont vendus : par 12 versements mensuels de fr. 9-80 ou 24 versements mensuels de fr. 5-15.

L'acheteur, dès son premier versement, a droit à tous les tirages ainsi qu'aux coupons d'intérêts échéant pendant toute la durée de son contrat. Il reçoit gratuitement chaque mois les listes de tous les tirages. Les quittances mensuelles sont encaissées chez lui sans aucun frais.

Achats et ventes de lots de villes, billets et monnaies étrangères au meilleurs cours, escompte de coupons, ordre de bourse, etc. Prêts sur dépôt d'actions et d'obligations.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

Imprimerie et Lithographie

Em. PIERRE et frère

Rue de l'Étuve, 12.



# BAINS DE MER



Le premier tableau est de  
savoir s'asseoir avec  
chic!



Le maître baigneur



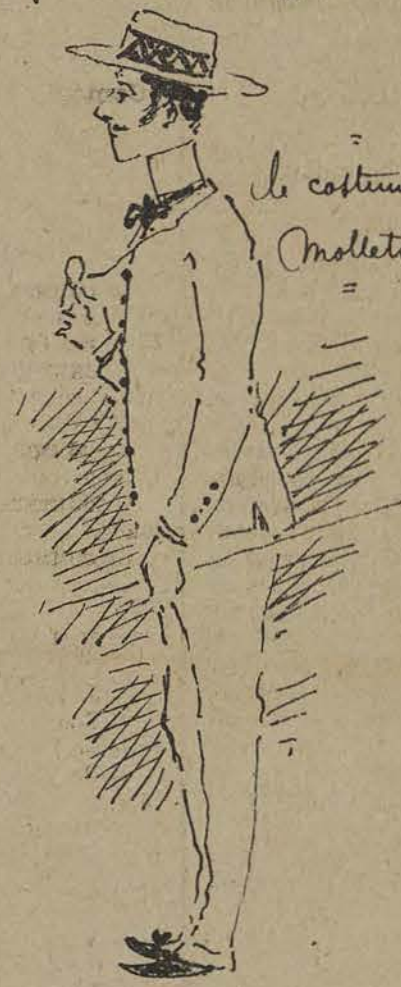
à la Marine



Sortant du bain



Allant au bain



Le costume de  
Molletier



Sur l'estacade